

{ Focus Régions }

La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves.

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque région se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

Ce focus régional est extrait de l'Atlas Territorial de la Mobilité Européenne et Internationale, publié en octobre 2020, par l'Agence Erasmus+ Education / formation, Régions de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

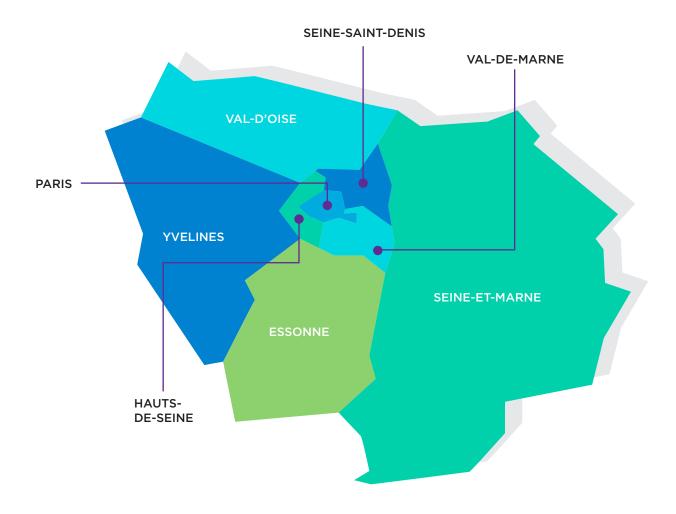
La présentation de chacun des trois partenaires, le détail de la méthodologie, le descriptif des sources de données et de leurs champs respectifs, sont explicités en introduction du rapport complet (cf. p. 11 à 20).

Quatre sources de données complémentaires sont présentes : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + ainsi que les résultats de la deuxième vague d'enquête concernant les politiques régionales en matière de mobilité internationale menée auprès des Régions par Régions de France.

Par ailleurs, ce focus régional a été complété d'une analyse des sites Internet et des documents de planification des collectivités (SRESRI, SRDEI,...). Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.

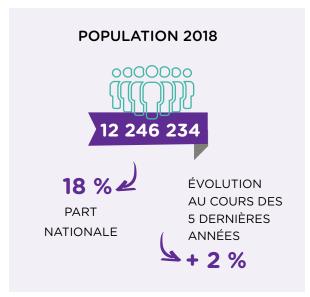


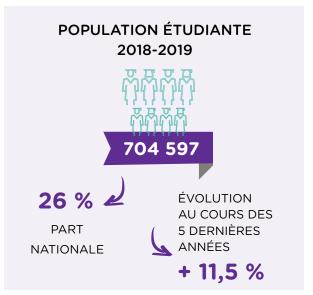


Représentant à elle seule 26 % des étudiants de France, l'Île-de-France a accueilli, en 2018-2019, près de 34 % des étudiants étrangers venant en France, soit 96 400, ce qui porte à près de 14 % la part d'étudiants étrangers au sein des étudiants franciliens.

Parmi eux, 10 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 10 000 étudiants En termes de mobilité sortante, un peu plus de 2 100 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, un peu plus de 11 100 étudiants franciliens ont bénéficié du programme Erasmus + pour partir à l'étranger.

► Chiffres clés (1)





⁽¹⁾ Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	96 400
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	13,7 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	54,3 %

En 2018-2019, l'Île-de-France est la première région d'accueil des étudiants en mobilité internationale. Un étudiant mobile sur trois en France y est inscrit, ce qui représente 96 500 étudiants. Les étudiantes sont plus nombreuses à venir y étudier (54,3 %) que les étudiants.

Le nombre d'étudiants mobiles dans la région Île-de-France a progressé de + 15,6 % entre 2013 et 2018. Parmi les 96 500 étudiants mobiles de la région, plus de la moitié sont inscrits dans l'académie de Paris, soit près d'un étudiant sur cinq au niveau national.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE									
		2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %	
Paris	45 600	57,0	19,4	54 900	57,0	19,4	6 700	14,6	
Créteil	17 300	18,9	7,4	18 200	18,9	6,4	600	3,7	
Versailles	17 700	24,2	7,5	23 300	24,2	8,2	5 200	29,6	
Île-de-France	80 600	100,0	34,3	96 400	10,0	34,0	12 500	15,6	

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

À la rentrée 2018, la proportion d'étudiants mobiles originaires d'Afrique inscrits dans la région Île-de-France est plus faible qu'à l'échelle nationale (43,2 % contre 52,5 %). À l'inverse, la part d'étudiants originaires d'Asie et d'Océanie est plus élevée dans la région qu'au niveau national (23,4 %, soit + 4 points de %).

ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION ÎLE- DE-FRANCE EN 2018-2019							
Île-de-France	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	10 600	16 400	24 700	22 300	3 300	17 800	95 300
Pourcentage	11,2	17,3	25,9	23,4	3,5	18,7	100
(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées							

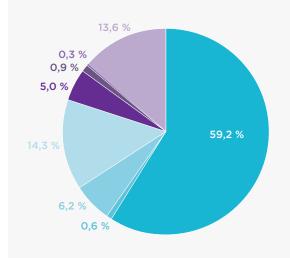
L'Algérie est le premier pays d'origine des étudiants mobiles dans la région Île-de-France ; il est classé au 3ème rang national. Les étudiants marocains sont à l'inverse moins attirés par la région Île-de-France et ils perdent deux places par rapport à l'échelle nationale en s'inscrivant en 3ème position.

Les États-Unis et l'Inde gagnent respectivement trois places dans le classement des principales nationalités des étudiants mobiles de la région par rapport au plan national.

TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES DANS LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EN 2018-2019							
Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national			
1	ALGÉRIE	11 300	11,7	3			
2	CHINE	9 200	9,5	2			
3	MAROC	8 500	8,8	1			
4	ITALIE	5 200	5,4	4			
5	TUNISIE	4 600	4,8	5			
6	SÉNÉGAL	3 300	3,4	6			
7	ÉTATS-UNIS	3 000	3,01	10			
8	ALLEMAGNE	2 600	2,7	8			
9	ESPAGNE	2 100	2,2	9			
10	INDE	2 000	2,1	13			
	Autre pays	44 700	46				
	Total	96 400	100				

À la rentrée 2018, six étudiants mobiles en Îlede-France sur dix s'inscrivent à l'université, soit 10 points de % de moins qu'au niveau national. A l'inverse, ils sont plus nombreux à s'inscrire en Écoles de commerce, gestion et vente (14,3 %, soit + 3 points de % par rapport au niveau national) et en Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (5 %, soit 2 points de % de plus qu'à l'échelle de la France).

Répartition des étudiants étrangers en Région Île-de-France par type d'établissements en 2018-2019



- Universités¹
- Préparations DUT
- Écoles d'ingénieurs
- Écoles de commerce, gestion et vente
- Écoles artistiques et d'architecture²
- STS et assimilés
- CPGE
- Autres écoles et formations³

¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

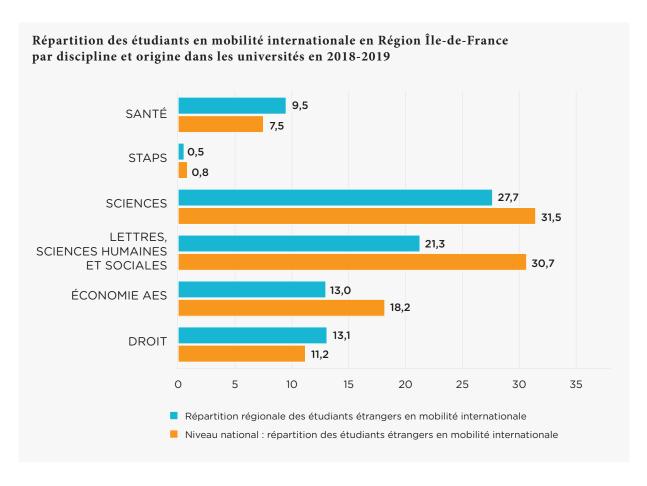
³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

En 2018-2019, dans la Région Île-de-France, les étudiants en mobilité internationale privilégient les disciplines universitaires Lettres, Sciences humaines et sociales (36 %, soit 5 points de % de plus qu'en moyenne en France) et Sciences (28 %). Ils s'orientent proportionnellement moins vers des filières d'Économie ou AES et de Sciences

qu'à l'échelle nationale (respectivement - 5 et - 3 points de %).

Dans les universités d'Île-de-France, six étudiants américains sur dix s'inscrivent en Lettres, Sciences humaines et sociales et quatre étudiants maghrébins sur dix en Sciences.





Champ : Région Île-de-France, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

A la rentrée 2018, les universités d'Île-de-France reçoivent 57 100 étudiants en mobilité internationale. Près de la moitié des étudiants mobiles dans ces universités sont inscrits en master.

La part des étudiants en mobilité diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale varie peu avec le degré d'études, elle diffère seulement de +2 points de % entre la licence et le doctorat. Les étudiants mobiles inscrits dans les universités d'Île-de-France viennent proportionnellement plus étudier avec l'objectif d'obtenir un diplôme français qu'en échange par rapport à la moyenne française (92,7 % contre 90,1 %). La quasi-totalité des étudiants africains inscrits en licence et en master sont en mobilité diplômante.

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN ÎLE-DE-FRANCE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Lice	ence	Ma	ster	Doc	torat	T	otal
	Effectifs étudiants en mo- bilité inter- nationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobili- té interna- tionale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobili- té interna- tionale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobili- té inter- nationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	2 100	75,7	2 700	84,2	1 200	95,1	6 000	83,4
Afrique subsaha- rienne	4 700	99,2	5 400	99,2	800	94,2	11 000	98,9
Maghreb	7 100	99,6	9 900	99,6	1 100	91,5	18 000	99,1
Asie & Océanie	3 400	94,8	4 500	94,5	2 300	94,9	10 300	94,7
Europe hors UE	700	90,1	900	86,4	400	93,2	2 000	88,9
Union Européenne (UE)	3 500	75,4	4 600	73,9	1800	94,7	9 900	78,3
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internatio- nale	21 500	92,2	28 100	92,6	7 600	94,3	57 100	92,7
Réparti- tion des étudiants étrangers en mobilité internatio- nale (%)	37,6		49,1		13,2		100,0	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internatio- nale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : réparti- tion des étudiants étrangers en mobilité internatio- nale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Île-de-France, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

Les actions du programme européen Erasmus+

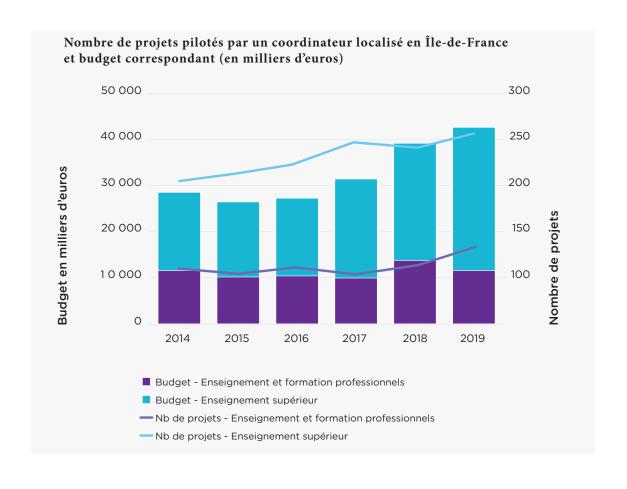
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 324 projets de mobilité (dont 89 dans le secteur de la formation professionnelle et 235 dans l'enseignement supérieur), et 16 projets de partenariats : 8 dans la formation professionnelle et 8 dans l'enseignement supérieur, pour un montant total de 42,6 millions d'euros.

Concernant l'enseignement supérieur, la croissance suit la moyenne nationale autant en termes de mobilité sortante (respectivement + 23 %, versus +21 %), qu'en termes de mobilité entrante (+ 6 %, contre + 5 % sur l'ensemble du territoire). Ainsi, en 2018-2019, près de 10 000 étudiants étrangers sont venus en région Île-de-

France et plus de 11 100 étudiants franciliens ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, la tendance est également à la hausse, bien que moins soutenue qu'au niveau national. En 2018-2019, 3 850 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 510 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. La Turquie est le 3° pays d'origine des apprenants étrangers de la formation professionnelle alors qu'elle n'arrive que 14° au niveau national.



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants	Île-De-France	8 630	9 060	9 450	10 480	11 130	23 %
en mobilité d'études ou de	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
stage	Part nationale	22 %	22 %	22 %	22 %	22 %	
	Île-De-France	640	700	740	840	960	37 %
Personnels de l'enseignement supérieur	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
superieur	Part nationale	24 %	24 %	22 %	21 %	21 %	
	Île-De-France	880	3 120	3 290	3 590	3 850	23 %
Apprenants de la formation professionnelle	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	13 %	21 %	21 %	21 %	20 %	
*Effectifs arrond	*Effectifs arrondis à la dizaine						

NOMBRE DE M	NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES						
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants	Île-De-France	9 610	9 480	9 110	9 380	10 010	6 %
en mobilité d'études ou de	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
stage	Part nationale	33 %	33 %	32 %	32 %	33 %	
	Île-De-France	980	840	1 030	1 200	1 490	39 %
Personnels de l'enseignement supérieur	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
Superieur	Part nationale	29 %	26 %	26 %	26 %	27 %	
	Île-De-France	400	440	500	630	510	16 %
Apprenants de la formation	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
professionnelle	Part nationale	13 %	11 %	11 %	12 %	10 %	
*Effectifs arrond	is à la dizaine						

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*						
	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total			
Essonne	900	150	1 050			
Hauts-de-Seine	920	290	1 210			
Paris	7 000	2 550	9 550			
Seine-et-Marne	220	160	390			
Seine-Saint-Denis	640	80	710			
Val-d'Oise	930	260	1 190			
Val-de-Marne	120	150	1 260			
Yvelines	350	230	280			
Total	12 090	3 850	15 940			
*Effectifs arrondis à la dizaine						

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ 2018-2019						
	Mobilité e	entrante	Mobilité sortante			
	Île-De-France	Total France	Île-De-France	Total France		
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	65 %	66 %	58 %	58 %		
Personnels de l'enseignement supérieur	61 %	60 %	51 %	53 %		
Apprenantes de la formation professionnelle	59 %	54 %	38 %	50 %		
Total	65 %	64 %	52 %	55 %		

10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR							
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national				
Espagne	2 196	1	1				
Royaume-Uni	1 771	2	2				
Allemagne	1 429	3	3				
Italie	1 230	4	5				
Belgique	532	5	4				
Pays-Bas	516	6	7				
Suède	470	7	10				
Irlande	434	8	6				
Portugal	369	9	8				
Finlande	288	10	12				

FORMATION PROFESSIONNELLE						
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national			
Irlande	742	1	2			
Espagne	693	2	1			
Royaume-Uni	611	3	3			
Italie	239	4	5			
Allemagne	238	5	7			
Malte	230	6	4			
République tchèque	221	7	10			
Pologne	147	8	9			
Danemark	130	9	12			
Portugal	121	10	8			

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national			
Italie	2 123	1	2			
Allemagne	1 832	2	1			
Royaume-Uni	1 705	3	4			
Espagne	1 358	4	3			
Belgique	497	5	5			
Pays-Bas	415	6	8			
Pologne	348	7	6			
Suède	276	8	11			
Roumanie	252	9	7			
Portugal	239	10	15			

FORMATION PROFESSIONNELLE				
Pays de destination	Nb de départs depuis la région Rang dans		Rang national	
Allemagne	114	1	1	
Italie	71	2	3	
Turquie	63	3	14	
Espagne	41	4	4	
Belgique	40	5	2	
Portugal	31	6	12	
Finlande	30	7	11	
Norvège	21	8	15	
Grèce	15	9	16	
Suède	14	10	10	

Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs



Au travers de son Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), la Région favorise le déploiement d'outils pour aider les établissements à dynamiser leur politique d'attractivité : soutien de chaires de recherche, de programmes d'échanges... Parallèlement, la Région entend contribuer à une meilleure intégration des étudiants et des campus dans les réseaux internationaux. Son intervention cible

tout particulièrement les capacités et conditions d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers. Pour cela, elle développe, en concertation avec tous les acteurs franciliens concernés (établissements de l'enseignement supérieur, campus, CROUS, associations, départements et villes d'Île-de-France, CIUP, association Science Accueil...), une forte politique d'attractivité.

De plus, la mobilité sortante des étudiants franciliens apparait indispensable dans un monde devenu globalisé, c'est aussi un atout pour faire connaître les capacités d'action et d'innovation sur le territoire. Au-delà de ses dispositifs de soutien financier aux étudiants dans leur projet de séjour d'études ou de stage à l'étranger, la Région a créé un concours à destination de ces étudiants pour devenir des ambassadeurs de l'Îlede-France et promouvoir à l'internationnal ses campus et laboratoires de recherche.

► Mode de gestion et moyens humains alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE				
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion	
La mobilité internationale sortante (étudiants et chercheurs de la région)	Direction Enseignement supérieur et Orientation	Service Vie étudiante	Gestion mixte	
La mobilité internationale entrante (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction Recherche et Transfert de technologies	Service Recherche	Gestion mixte	
Nombre d'ETP attribués				
À la mobilité sortante	2			
À la mobilité entrante	1			
Représentation à Bruxelles	7			

Il n'y a pas de dispositif régional sur les années 2018 et 2019 dédié à la mobilité entrante des chercheurs, en dehors des chaires Blaise Pascal (sélection de 4 chercheurs/an) dont la gestion était auparavant confiée à l'ENS mais qui est maintenant internalisée. Les autres dispositifs de soutien aux allocations doctorales sont ouverts au recrutement à l'international mais pas de façon prioritaire.

Dans cette mandature et période de labellisation des domaines d'intérêt majeur (2016-2020), la Région Île-de-France ne verse pas directement les bourses aux bénéficiaires mais les verse aux domaines d'intérêt majeur qui ouvrent ensuite des AAC pour des doctorats ou post-docs ouverts à l'international.

Soutenu dans le cadre du programme européen Horizon 2020, actions Marie-Sklodowska Curie, le projet européen « Paris Region fellowship programme » coordonné par la Région démarrera en 2021. Dans ce cadre, la Région va coordonner le processus de sélection et de recrutement de 52 chercheurs internationaux par les établissements ESR franciliens, en deux vagues de 26 post-doctorants : c'est un critère d'ouverture du recrutement à l'international mis en avant pour soutenir les établissements ESR franciliens sur l'enjeu d'internationalisation, conformément à notre SRESRI.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)

En euros 3 475 000

Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)

En euros 0

Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)

En euros 549 500

Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)

En euros 2 251 147

Les montants indiqués sont les affectations votées en 2017 et 2018, correspondant à l'action régionale pour les années universitaires 2017-2018 et 2018-2019.

En 2018, 3 475 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, permettant ainsi à plus de 2 100 étudiants de profiter de ces deux types de mobilité.

La région est l'une des six régions françaises à allouer des bourses à la mobilité entrante aux chercheurs avec une enveloppe totale de 2 251 00 € en 2018, et le financement de 50 chercheurs étrangers.



▶ Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internatio- nale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers ⁹
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	3 285 000	203 000	0	0	7 804 200
Effectifs bénéficiaires	1 72510	410	0	0	50
Montant moyen par béné- ficiaire (en €/semaine)	Variable selon les dispositifs		0	0	n.d.
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)			0	0	n.d.
Dont pourcentage de femmes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

L'attribution se fait sur critères sociaux pour les étudiants en mobilité sortante, pas pour les chercheurs.

Les bourses de recherche s'élèvent à 145 000 € sur 2 ans pour les post-docs et à 102 200 € sur 3 ans pour les doctorants. Ceci explique que l'enveloppe affectée aux bourses pour les chercheurs soit supérieure au budget annuel présenté précédemment.

Les aides aux étudiants dans le cadre de la

mobilité sortante ne sont pas calculées à la semaine, le montant alloué est un forfait de 500 € pour les stages à l'étranger (étudiants en BTS), une mensualité de 250 à 450 € sur 1 à 10 mois pour les étudiants en DUT, Licence, Master et une aide allant jusqu'à 4 000 € pour les doctorants en SHS (Sciences humaines et sociales) versés sur justification de dépenses de mobilité.

Les aides à la mobilité sortante des étudiants peuvent se cumuler avec d'autres aides.

▶ Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIANT DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019					;	
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	32	3 %	n.d.		32	3 %
Amérique	366	32 %	n.d.		366	32 %
Asie & Océanie	287	25 %	n.d.		287	25 %
Europe hors UE	37	3 %	n.d.		37	3 %
Maghreb	16	1 %	n.d.		16	1 %
Union Européenne (UE)	394	35 %	n.d.		394	35 %
indéterminé	0	0 %	n.d.		0	0 %
Total général	1 132	100 %	n.d.	100 %	1 132	100 %

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	134
2	Etats-Unis	125
3	Espagne	115
4	Royaume-Uni	82
5	Chine	57
6	République de Corée	47
7	Allemagne	44
8	Malaisie	38
9	Malte	27
10	Argentine	27

^{9 -} Les bourses affectées aux doctorants et aux post-docs sont sur des durées de 2 et 3 ans. Ceci explique que l'enveloppe affectée aux bourses pour les chercheurs soit supérieure au budget annuel présenté précédemment.

^{10 -} Le nombre de bénéficiaires des bourses pour les étudiants en séjour d'études résulte d'une estimation basée sur les années antérieures, évaluée entre 1 700 et 1 750 mobilités. En effet, les données de bilan après les mobilités remontées des informations par les établissements n'étaient pas disponibles au moment de l'enquête.

► Communication et actions de promotion

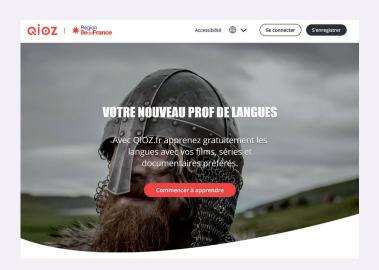


En termes de mobilité entrante, la Région a mis en place la plateforme « Choose Paris Region », une agence d'attractivité internationale qui accompagne les personnels et leurs familles, les entreprises et les organismes désireux de s'implanter en région Île-de-France.

https://chooseparisregion.org/

La Région propose une plateforme gratuite d'apprentissage des langues étrangères destinée à un large public : « QIOZ ».

https://qioz.fr/fr



La citation de la Vice-Présidente de la Région :

« Depuis plusieurs années maintenant, nous soutenons activement la mobilité internationale des étudiants franciliens, et nous avons voulu faire davantage, en créant un réseau des étudiants franciliens à l'étranger, afin de leur permettre d'être en communauté, en réseau, mais aussi afin de promouvoir l'Île-de-France parce que tous les étudiants franciliens à l'étranger sont nos ambassadeurs, nous les considérons comme tels, et donc des vecteurs d'attractivité pour notre région, pour nos universités, pour tout l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche. »

Faten Hidri, Vice-Présidente de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lors de la remise des trophées TEA (interview complète sur la vidéo régionale)

► Exemple de dispositifs régionaux

Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France

En déclinaison du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), la Région Île-de-France organise un concours des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France. Celui-ci propose à des étudiants de réaliser des projets valorisant l'Île-de-France, et en particulier son écosystème d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (ESRI).

Dans le cadre de ces « Trophées des étudiantsambassadeurs de l'Île-de-France », la Région Île-de-France accompagne les participants dans la réalisation de leurs projets en leur proposant une préparation en amont de leur départ à l'étranger et une animation régionale du réseau des ambassadeurs.



La Région souhaite récompenser les étudiants qui, dans le cadre de leur mobilité à l'étranger, participent au rayonnement à l'international de la région Île-de-France et de l'écosystème d'enseignement supérieur-rechercheinnovation (ESRI) francilien à travers les actions suivantes :

- faire connaître les campus et l'écosystème ESRI d'Île-de-France auprès des étudiants étrangers pour les encourager à poursuivre leurs études supérieures et/ou travaux de recherche en Île-de-France;
- faire connaître la région Île-de-France et son territoire, en promouvant ses richesses, son potentiel dans des domaines variés de leur choix, en fonction de leurs études et de leurs projets personnels (économie, culture, sport, patrimoine, tourisme...)

• proposer aux étudiants d'enrichir leur mobilité par une nouvelle expérience étudiante, développer leurs *soft skills*, et participer au réseau des ambassadeurs de l'Île-de-France.

Partenaires associés à l'animation du concours et/ou au Jury de sélection : COMUE, Campus France, Comité régional du tourisme, Conseil régional des jeunes...

La Région prévoit une prestation d'animation du concours et d'appui au réseau des étudiants-ambassadeurs avec le soutien d'un groupement de prestataires : Lattitude et ESN France.

Prix allant de 500 à 3 000 € selon la catégorie de prix Or-Argent-Bronze et bonus de 1000€ pour les meilleurs projets en collectif.

Première édition en 2019 : 118 concourants et 56 lauréats récompensés (45 projets individuels ou collectifs réalisés dans 32 pays).

Seconde édition en 2020 : 98 concourants dans 35 pays (83 projets individuels ou collectifs).

Budget annuel : 150 000 €



Pour plus d'informations :

https://www.iledefrance.fr/remise-des-lers-trophees-des-etudiants-ambassadeurs

► Autres dispositifs régionaux

Paris Region Fellowship Programme



Créé en 2018, le projet, est lauréat au programme H2020 MCS COFUND, post-doctorants.

Le projet est coordonné par la Région Îlede-France. Il repose sur le périmètre des 13 domaines d'intérêt majeur et associe des entreprises partenaires, des associations spécialisées dans la formation et le développement des carrières scientifiques et les grandes universités de recherche franciliennes.

L'objectif premier est le soutien à l'emploi scientifique et le renforcement des compétences des laboratoires franciliens. Dans le cadre de la charte européenne et le code de recrutement européen des chercheurs, les 52 post-doctorants seront recrutés dans les laboratoires de leur choix, en lien avec les domaines d'intérêt majeur. L'ambition visée est de maintenir la première place au palmarès européen des régions scientifiques et de devenir la première région technologique (stratégie #Leader). 52 post-doctorants sur des contrats de 2 ans. Durée totale du projet : 60 mois. Budget total du projet 7,6M €.

▶ Exemple de projet de mobilité Erasmus + dans la Région Île-de-France



■ FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : MOVIL'APP mobilité européenne et apprentissage

Thématique: apprentissage, employabilité

Secteur: enseignement et formation professionnels

Nature du projet : projet de mobilité Nom du porteur de projet : CCI France

Durée du projet : : 24 mois (01/06/2017 au 31/05/2019)

Subventions Erasmus +: 1 180 718 €



PAYS PARTENAIRES: Espagne / Irlande / Italie / Royaume-Uni

TITRE: MOVIL'APP, pour faire de l'apprentissage une voie d'excellence

Un excellent bilan sur le plan quantitatif...

749 mobilités de stage, dont 649 réalisées par des apprentis (de niveau Bac et CAP) et 100 par des post-apprentis, 107 mobilités d'accompagnateurs, 26 mobilités de formation pour des formateurs et personnels, 2 mobilités d'enseignement et 51 CFA impliqués issus de 30 départements. Voici les chiffres (impressionnants) du projet « MO-VIL'APP » 2017-2019 porté par CCI France. Un projet à la mécanique bien huilée qui a vu le jour en 2007 et qui est à l'origine de 7 200 mobilités de jeunes depuis sa création. Le consortium ne compte pourtant pas s'arrêter là et il continue de se mobiliser pour l'internationalisation de ses établissements et cursus et pour faire de l'apprentissage une filière d'excellence. Nouveauté notable du projet 2017 : l'organisation de mobilités entrantes de formateurs européens. Et pour la petite anecdote, parmi les professionnels accueillis, l'Espagnol Jordi Bordas, champion du monde 2011 de pâtisserie, qui est intervenu en CFA lors d'ateliers techniques. Une chance immense pour les apprentis qui y ont assisté.

...et qualitatif!

Ces dernières années, un travail a été mené pour mieux cibler, valoriser et reconnaître les compétences développées par les apprentis lors de leurs séjours. Tous reçoivent un Europass mobilité à leur retour et ils sont de plus en plus nombreux à suivre l'unité facultative de mobilité ou à tenir un carnet de bord qu'ils présentent ensuite à l'oral à leurs camarades et professeurs. Par ailleurs, un nombre croissant de CFA profitent de ces séjours pour travailler sur la notion de citoyenneté et pour développer les compétences humaines (softskills) de leurs élèves. Récemment, de jeunes apprentis cuisiniers partis en mobilité en Grèce ont rencontré des migrants dans un camp et ont échangé avec eux autour du thème de la cuisine.

Ce travail de valorisation a également été mené auprès des personnels, notamment des référents mobilité dont les compétences sont mieux reconnues et dont la professionnalisation contribue à la poursuite du succès de MOVIL'APP.



TÉMOIGNAGE

Françoise Mahraoui, cheffe de projet du réseau MOVIL'APP à CCI France

« La mobilité courte des apprentis et celle de plusieurs mois des post-apprentis sont complémentaires. Les jeunes qui partent à l'étranger pour deux ou trois semaines - en général pour la première fois - rentrent transformés et plus motivés, avec l'envie souvent de repartir plus longtemps à l'issue de leur cursus. Ils vont alors faire rayonner la culture française à l'étranger, et en parallèle, rentrent chez eux avec de nouvelles compétences. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN: https://www.cci.fr/web/apprentissage/apprendre-en-europe/-/ article/Le+programme+MOVIL %60APP/ou-se-renseigner









